

DEPARTEMENT

AIN

EXTRAIT DU REGITRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE CHANAY

Conseillers

En exercice : 13

Ayant pris part à la

Délibération : 13

Séance du 14 novembre 2024

Convocation : 04/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth, JEAMBENOIT, Maire.

Présents : Bornard J. - Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Le Carff C. - Noel F. - Rigutto E. - Roux C.

Absents représentés : Jouhaud L. représentée par Jeambenoit E.
Picot S. représenté par Roux C.
Pin E. représentée par Chapuis R.
Rebucini C. représenté par Noel F.
Tournillac C. représentée par Le Carff C.

Secrétaire de Séance : Chivot Didier

Délibération : 2024-045

Objet : Charges de fonctionnement des écoles – Année scolaire 2023/2024.

Madame le Maire présente à l'Assemblée délibérante le récapitulatif des charges de fonctionnement pour l'année scolaire 2023/2024.

Elle précise que le coût par enfant scolarisé s'élève à **1 422,65 €.**

Après avoir débattu, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le récapitulatif des charges présent en annexe à la présente délibération ;
- **CHARGE** le Maire de faire établir les titres de recettes pour les enfants des communes voisines fréquentant l'école de Chanay.

ADOPTÉ :
à l'unanimité des membres
présents et représentés

Ainsi fait et délibéré
Les jours mois et ans que dessus,

Le Maire,
Elisabeth JEAMBENOIT

Le secrétaire de séance,
Didier CHIVOT



Mairie de CHANAY

01420 CHANAY

☎ 04/50/59/50/38

CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES 2023/2024

Charges d'exploitation courante

Nature de la dépense	Total (en €)
<i>Assurance</i>	900,54 €
<i>Chauffage</i>	7 494,95 €
<i>Electricité</i>	1 963,20 €
<i>Eau</i>	693,64 €
<i>Extincteur</i>	236,31 €
<i>Fourniture scolaire</i>	3 982,90 €
<i>Fourniture d'entretien et divers</i>	1 272,33 €
<i>Entretien du bâtiment</i>	1 191,60 €
<i>Copieur et parc informatique</i>	6 106,96 €
<i>Transport scolaire</i>	1 290,00 €
<i>Téléphonie et frais postaux</i>	1 258,32 €
<i>Petits matériels</i>	1 697,97 €
<i>Activité / Animation</i>	820,00 €
Total	28 908,72 €

Frais de personnel

<i>ATSEM</i>	41 319,15 €
<i>Ménage</i>	6 506,86 €
<i>Technique</i>	3 945,03 €
<i>Administratif</i>	1 833,86 €
Total	53 604,93 €

Total général	82 513,65 €
----------------------	--------------------

Nombre d'élèves : 58

Coût par élève : 1 422,65 €

Pour la commune de SURJOUX/L'HOPITAL :

- Année scolaire complète : 6 élèves soit 8 535,90 €

Le Maire,
Elisabeth JEAMBENOIT

